



COMMERCE ET BIODIVERSITE : AVERTISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE

15 Mars 2022

Tous les produits figurant dans l'outil statistique Commerce et Biodiversité (TraBio) sont présentés dans l'édition 2017 du Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), y compris pour les flux commerciaux déclarés dans les éditions précédentes du SH.

Pour convertir la valeur des flux commerciaux déclarés dans les éditions précédentes du SH en SH 2017, dans le cas d'une division d'une sous-position en plusieurs, l'attribution de la valeur à chaque produit est pondérée selon la distribution de valeur utilisée pour les années où l'économie en question a déclaré ses flux commerciaux en SH 2017. Toutefois, dans les cas où aucun flux commercial n'a encore été déclaré par une économie en SH 2017, une distribution égale est utilisée.

Par exemple, la sous-position 2204.22 a été créée en SH 2017 pour tenir compte d'un type distinct supplémentaire de produit vitivinicole, qui était auparavant contenu dans 2204.29. Pour convertir la valeur de 2204.22 et 2204.29 avant 2017 en SH 2017, voir les deux cas suivants :

- **Cas A** : le pays a déjà déclaré les flux commerciaux actuels en SH 2017.

L'attribution de la valeur à 2204.22 et 2204.29 est effectuée par la distribution pondérée de la valeur en SH 2017 comme suit :

Sous-position	Valeur en 2017	Valeur en 2012	Valeur en 2012 exprimée en HS 2017
2204.10	a	w	w
2204.21	b	x	x
2204.22	c		$y \cdot c / (c + d)$
2204.29	d	y	$y \cdot d / (c + d)$
2204.30	e	z	z

- **Cas B** : Le pays n'a pas encore déclaré présenter de flux commerciaux en SH 2017.

La répartition de la valeur entre 2204.22 et 2204.29 se fait selon une distribution égale comme suit :

Sous-position	Valeur en 2017	Valeur en 2012	Valeur en 2012 exprimée en HS 2017
2204.10	a	w	w
2204.21	b	x	x
2204.22			$y / 2$
2204.29	c	y	$y / 2$
2204.30	d	z	z

Remarque: ceci ne concerne que les cas où des sous-positions supplémentaires ont été créées en SH 2017 par rapport à une édition précédente du SH. Si les sous-positions sont restées inchangées ou ont été supprimées, cette approximation n'est pas nécessaire.